

25^c Journal du Lot 25^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —)	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d ^e —)	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

A propos des discussions sur le récent projet de dissolution

Faut-il dissoudre la Chambre ? Avancer les élections ?

Ce fut la grande discussion de ces jours derniers dans la presse et dans les « milieux politiques ». On a fait grand bruit autour de ce projet dont l'auteur responsable était, je crois bien, notre confrère, la *Petite Girond*, lequel, très malin, sembla se désintéresser tout de suite de l'idée qu'il avait lancée... Tel le Créateur de l'Univers qui ne s'en est plus inquiété après lui avoir donné la chiquenaude initiale.

Ce fut beaucoup de bruit à propos de quelque chose que tout le monde prenait au tragique et que personne ne prenait au sérieux. Phénomène étrange et déconcertant ! On s'échauffait sur une idée à laquelle on ne croyait pas ! Paroles en l'air, dirait-on, verbiage inutile !

Eh ! bien, non ! Je ne crois pas. Cela aura tout de même servi, si je puis dire, à nettoyer cette idée républicaine de la crasse réactionnaire qui la défigurait ! Je m'exécuse d'une métaphore un peu baroque et dont je ne suis pas très fier, mais qu'à la réflexion je n'efface pas...

Car c'est vrai. Et c'est irritant, à la fin. Les républicains sont butés contre un préjugé ridicule qui prive le régime d'un moyen excellent et d'une précieuse ressource. Il n'y a pas de mesure plus réellement démocratique — au sens profond et réel du mot — que la dissolution. Et il n'y en a pas chez nous qui le paraissent moins !

On ne peut pas parler de dissolution sans évoquer le spectre du Coup d'Etat. Par une contradiction inouïe cet appel au suffrage universel apparaît comme un attentat contre le suffrage universel et cet instrument de la souveraineté nationale est dénoncé comme un complot contre la souveraineté nationale !...

Tout ça, c'est la faute au Seize-Mai ! Sommes-nous donc condamnés à vivre toujours sous la hantise de ce complot ridicule et avorté ? Parce qu'il y a quelque 55 ans cet ahuri de Mac-Mahon, qui se prenait pour un Monk, voulut faire servir la dissolution à une restauration monarchique, nous sera-t-il pour toujours défendu de l'employer au bien de la République ?...

C'est absurde ! Et voici qui ne l'est pas moins... En condamnant avec raison le déplorable usage que le gouvernement du Seize-Mai fit de la dissolution pour quoi les démocrates ne pensent-ils jamais à ceci, qui a pourtant son importance et sa valeur démonstrative : quelle a tourné contre celui qui l'employa malhonnêtement et au profit de la République ? Comment les républicains peuvent-ils avoir cette aversion d'un procédé légal alors que la seule fois où l'on s'en soit servi il leur a assuré une victoire éclatante ?...

S'il fallait une preuve que la dissolution n'est pas une mesure anti-républicaine c'est dans l'exemple même du Seize-Mai qu'on la trouverait, puisque c'est grâce à elle qu'on a pu renverser les fauteurs de Coup d'Etat, ruiner à jamais les projets de restauration monarchique et installer pour toujours en France la République démocratique...

Eh ! bien, la discussion récente est allée, bien plus que les précédentes, au fond des choses ! On a examiné sérieusement le pour et le contre et l'on a apporté à cet examen un esprit dégagé des préventions désuètes et surannées. Les républicains ne se sont pas, cette fois, hérissés d'horreur au seul énoncé de la proposition. Ils n'ont pas jeté l'anathème sur les auteurs du projet. On a même vu, spectacle nouveau, les plus « avancés » d'entre eux soulever froidement cette idée et certains ont fini par l'accepter pour bonne et la soutenir. Voilà un heureux changement, d'où l'on peut conclure qu'il sera permis désormais d'en user quand le besoin s'en fera sentir.

Je sais bien qu'en cette affaire beaucoup ont pris position suivant ce qu'ils prévoyaient du résultat. Parfois s'ils croyaient que l'avance des élections leur serait favorable, adversaires dans le cas contraire. Oui. Les prophètes s'en sont donnés à cœur joie. Tous annonçaient ce qu'ils ne savaient pas, ce qu'ils ne pouvaient pas savoir. Et rien ne donne autant d'assurance dans l'affirmation que l'ignorance...

Mais le plus intéressant n'était pas là. Il se trouvait dans ce fait que la presse républicaine, l'opinion démocratique mise en face d'un projet de dissolution, loin de le rejeter avec indignation et par principe, l'examinait froidement d'abord, pour aboutir à une bienveillance marquée.

Peut importe qu'en l'occurrence la proposition ne pût être retenue. S'il n'y est pas donné suite cette fois, désormais il est admis qu'on a le droit de proposer la dissolution sans être suspecté de mauvais desseins. Elle est mise au rang des procédures légales, normales et parfaitement licites.

C'est un progrès certain. A l'avenir, on n'envisagera plus la dissolution que comme une élection avancée...
 Emile LAPORTE.

Informations

Au Sénat

Le Sénat vote l'ensemble du projet de loi sur les actions à vote plural. Il ratifie la liste des membres de la commission des Finances et vote la proposition réprimant la fraude dans le commerce de l'essence de térbenthène.

A la Chambre

La Chambre dans la séance de l'après-midi de mardi, a continué la discussion du projet de loi relatif à l'outillage national. La clôture de la discussion générale est prononcée et la Chambre passe à la discussion des articles. Un amendement de M. Herriot pour subventions aux communes et aux départements pour adaptation des chemins vicinaux et départementaux à la circulation moderne est adopté.

M. Rouleaux-Dugage demande s'il est exact qu'une prime soit allouée aux indicateurs des contributions indirectes qui signalent les fraudeurs. M. Piétri répond affirmativement. 100.000 francs sont distribués, mais ils rapportent un million. M. Piétri voudrait qu'une prime identique fut accordée à l'enregistrement.

En Allemagne
 La Fédération des Associations allemandes a tenu une réunion, pour préciser l'attitude de l'Allemagne dans la question du désarmement.

Le député populiste au Reichstag, M. Schöne, a déclaré que l'Allemagne est résolue à ne pas supporter plus longtemps le désarmement unilatéral qui lui était imposé, si les autres nations ne se décidaient pas à entrer dans la même voie.

Les délégués du parti raciste, du parti économique, des agrariens, du centre, du parti d'Etat et des conservateurs, ont soutenu ensuite ce point de vue.

En Italie
 Le prince de Piémont a fait adresser une lettre, par son aide de camp, le général Clerici, au président du « Comité pour le produit italien », qui mène actuellement une active campagne afin d'assurer la préférence des consommateurs aux produits nationaux.

Le général Clerici transmet au Comité les félicitations du prince, ajoutant notamment que celui-ci, suivant l'exemple du roi, a réservé et réserve toujours sa préférence aux produits italiens.

En Autriche
 Dans un discours prononcé à Graz, où le prince Staremberg a manifesté une fois de plus l'intention de prendre le pouvoir, le chef des Heimwehren a reproché aux hitlériens de se désintéresser de l'Autriche, sous prétexte que, dans trois ans, Hitler gouvernera à Berlin et qu'à ce moment l'Autriche sera entraînée dans le mouvement.

En Turquie
 La Chambre a voté une loi établissant un impôt sur les appointements, rétributions et salaires, variant de 10 à 24 0/0 selon les salaires.

Au pays des Soviets
 C'est seulement lundi 30 novembre qu'est parvenue à la commission pro-Russia, à Rome, la nouvelle de la mort de Mgr. Maxime, évêque orthodoxe de Serpoukhof, fusillé le 6 juillet par les bolchevistes, parce qu'il avait refusé de reconnaître le métropolitain Serge qui, comme on le sait, a donné son adhésion au gouvernement soviétique. Le prêtre roumain Medvid, dépendant de l'archevêque orthodoxe Barthélémy a été condamné à mort pour la même raison. Sa peine a cependant été commuée en dix ans de travaux forcés.

Pour l'Inde
 Au cours de la séance de la Conférence de la Table Ronde, Gandhi a prononcé en présence du premier ministre, M. Mac Donald, un long discours. Il a exposé les desiderata du Congrès hindou. Il a dit qu'il ne prenait pas la défense des terroristes et de ceux qui dans le Congrès, étaient partisans du terrorisme, mais qu'il lutterait de toutes ses forces pour obtenir un règlement honorable sans exposer des millions d'hommes, de femmes et d'enfants aux épreuves terribles de la désobéissance civile. Cependant, s'il fallait en arriver là, il le ferait avec joie, pourvu qu'interviennît un règlement honorable et une vraie liberté.

« Qu'on l'appelle comme on voudra. Ce que l'Inde veut, c'est l'indépendance complète. Je ne tiens pas à briser les liens entre l'Angleterre et l'Inde, mais il faut que ces liens soient des liens d'amitié basés sur la liberté. »

Le conflit sino-japonais
 La situation se détend à la suite des négociations engagées entre le commandant de la garnison japonaise et le maire de Tien Tsin.

Les Chinois procèdent peu à peu au retrait de la police armée et l'on n'entend plus de fusillade.

En Argentine

M. Fernando Ortiz Echague, directeur des services européens de « La Nación », communique ses impressions sur la situation politique en République Argentine.

L'élection à la présidence de la République n'est pas encore terminée ; le général Justo, qui a 200.000 voix d'avance sur son concurrent, peut être d'ores et déjà considéré comme élu. L'incertitude persiste au sujet de la vice-présidence ; on croit au succès de M. Roca, à qui les radicaux se sont alliés.

Le gouvernement Justo-Roca aura la confiance du pays, mais une certaine hostilité à son égard se manifeste en quelques provinces, où son autorité s'est exercée avec quelque rigueur.

EN PEU DE MOTS...

Un pêcheur a capturé à Riposto (Sicile) un gros squelette dans le ventre d'un poisson. Il a trouvé une jambe d'homme portant encore une chaussette et une chaussure.

La Banque agricole française dont le siège social est à Reims, vient de déposer son bilan.

Cavighioli, bandit corse, âgé de 20 ans, traqué dans le maquis, s'est rendu aux gendarmes.

Une statistique établit que le nombre des millionnaires aux Etats-Unis, qui en 1929, était de 504, ne serait plus en 1931 que de 149.

Le président de la République a offert un déjeuner, jeudi, en l'honneur du prince héritier de Suède.

Le nommé Gandile, employé des P. T. T. qui avait fait en emportant une somme de 215.000 francs a été arrêté à Vienne (Autriche).

NOS ÉCHOS

Le maréchal « en lapin »

Bien que l'Exposition Coloniale ait fermé ses portes, l'anecdote qui s'y rattache n'a pas encore trop vieilli. Surtout quand ceux à qui elle se rapporte sont deux personnalités mondiales.

Lors de la visite de la reine de Hollande, le Protocole chargé de régler tous les détails de la réception avait, notamment, indiqué la composition des voitures et la place que chacun devait occuper.

C'est ainsi que la reine, montant dans la première voiture, le maréchal Lyautey prenait la place du fond, à gauche, et la princesse Juliana le strapontin en face... Mais le Protocole de la République propose et la reine dispose.

Quand Sa Majesté de Hollande eut occupé le coin qui lui était destiné, elle fit avec autorité un signe de la main à sa fille pour qu'elle vint s'asseoir à ses côtés.

Et le maréchal Lyautey dut se contenter d'« être en lapin ».

Mais quand le maréchal entra dans son cabinet, aussitôt la cérémonie terminée, il poussa un cri de satisfaction et, dans un soupir de détente, il dit de sa voix de commandement bien connue :

« Encore quelques visites comme celle-là et je me f... républicain. »

Diagnostic.
 Dans un groupe de méridionaux qui font cercle sur les terrasses et mélangent les accents de tout le Midi, une dame demande à sa voisine :

— Et votre mari, comment va-t-il ?
 — Oh ! il est toujours bien malade, le povero !

— Qu'est-ce qu'il en dit le médecin ?
 — Ah ! va, le médecin... qu'est-ce que vous voulez qu'il en dise... Il n'y connaît rien ! Aujourd'hui, il est encore venu voir mon mari pour lui prendre son attention matérielle... Et il dit que tout ça dépend d'une crise de matériaux qu'il arosé...

— D'artério-sclérose, sans doute ?
 — Peut-être bien... Il vous inventent des mots qui n'ont ni queue ni tête !... Mais, pour moi, ce qu'il a, mon mari, c'est le sang qui s'est mélangé avec les nerfs... et tout ça lui a resté sur l'estomac !...

L'interlocuteur inattendu.
 Un avocat de Londres, qui est mort récemment, avait eu un jour la désagréable surprise d'apprendre sa mort par les journaux : un mauvais plaisant avait fait insérer une annonce de décès.

Le même jour, une entreprise de pompes funèbres téléphona pour offrir ses services et demanda si elle pouvait venir enlever le corps. Ce fut le « mort » lui-même qui répondit :

— Venez si vous voulez, dit-il. Vous n'avez qu'à vous guider d'après l'odeur. Et comme l'employé des pompes funèbres, à l'autre bout du fil, manifestait une surprise indignée, déclarant que, dans des circonstances aussi sérieuses, on ne plaisantait pas d'habitude, l'autre répondit :

— Mais, vous n'avez sans doute pas l'habitude non plus de vous entretenir par téléphone avec le cadavre !...

LA SAINT NICOLAS

Tandis que nos traditions populaires s'effacent et disparaissent ou tombent dans la banalité, toutes celles, au contraire, qui intéressent les enfants, les jeunes garçons et les jeunes filles se développent et se propagent à l'envi.

Tout le monde se fait complice des charmants tyrans et, désormais, l'usage est acquis que la prodigalité et le luxe des jouets, des bonbons, des cadeaux de toute sorte commencent à s'exercer à la Sainte-Catherine pour se poursuivre à la Saint-Nicolas — et nous en avons d'année en année des marques plus certaines — à la Noël, au 1^{er} de l'An et ne finissent qu'avec l'œuf à surprises de Pâques — sans compter d'ailleurs la fête patronale de chacun et de chacune et celle de l'anniversaire de la naissance.

La Saint-Nicolas qui, autrefois, ne se célébrait guère chez nous que dans l'Est et dans le Nord, se généralise peu à peu dans toute la France, en passant par Paris. C'est plus particulièrement la fête des enfants.

Ce qui désigna le saint évêque de Myre, en Lydie, pour ce patronage, c'est le miracle populaire des trois écoliers ressuscités, miracle relaté par Saint-Bonaventure, le Docteur séraphique, dans un récit qui débute ainsi : « Saint-Nicolas, devenu évêque de Myre, ressuscita trois jeunes écoliers de qualité qu'un hôtelier avare et cruel avait égorgés et découpés dans un saloir. » Cette miraculeuse intervention a inspiré une complainte bijou d'art naïf, que Gérard de Nerval, le touriste bohème, dans ses voyages d'étude de mœurs et de découverte des vieux usages et des vieilles traditions, avait recueillie à travers les villages de l'ancienne Ile-de-France.

Ils étaient trois petits enfants
 Qui s'en allaient glaner aux champs...
 Saint-Nicolas, qui voyageait pour se rendre au Concile de Nicée, en 325, s'arrêta justement chez « l'hôtelier avare et cruel » et, par une intuition céleste, s'approcha du saloir pour en soulever le couvercle. Aussitôt, les « trois jeunes écoliers de qualité » du récit de Bonaventure, les « trois petits enfants » de la complainte se dressèrent en souriant, comme s'ils sortaient d'un rêve. Le premier dit : « J'ai bien dormi. » Le second : « Et moi aussi ! » Enfin, le troisième s'écria : « O, mes amis, je me croyais au Paradis ! »

Le patron de l'enfance fut lui-même un merveilleux enfant. Un messager du ciel, raconte Denys-le-Chartré, était venu faire part à ses parents de la volonté du Très-Haut que le fils qui allait leur naître reçut le nom de Nicolas (Victoire du Peuple). Et lorsque l'enfant eut été plongé, de suite après sa naissance, dans la piscine baptismale, on le vit joindre ses petites mains et rester deux heures debout en prière, les yeux levés en extase vers le ciel.

Sous la persécution de Dioclétien, Marcel FRANCE.

Voyage de bas en haut.
 Dans un gratte-ciel américain : soixante-dix étages. Trois gentlemen utilisent l'ascenseur pour gagner le faite du bâtiment où ils perchent.

Mais l'ascenseur fonctionne mal. On grimpe, mais à la vitesse d'un kilomètre à l'heure. Il faut bien passer le temps ; on se raconte des histoires.

Le premier gentleman parle entre le premier et le quatrième étage. C'est peut-être très drôle, mais c'est long.

Le second y va de sa petite anecdote entre le quatrième et le sixième étage. C'est déjà plus bref.

Au tour du troisième gentleman, il dit, un peu avant d'arriver au sixième étage :

— Mes chers amis, mon histoire sera des plus courtes, j'ai oublié mes clefs chez le portier.

Ah ! ces jeunes !
 Tout le monde diplomatique de la capitale est réuni à un grand dîner donné

LES TARIFS DOUANIERS

M. de Fleuriau, ambassadeur de France, a été reçu mardi matin par sir John Simon, ministre des affaires étrangères, à qui il a fait connaître que, comme suite aux communications déjà échangées, entre la France et l'Angleterre, le gouvernement français était disposé à examiner d'ici quelques jours avec le gouvernement britannique des conversations dans lesquelles on pourrait régulariser le régime des échanges entre les deux pays.

Le grand acteur — célèbre dans le monde entier — a donné une représentation dans une petite ville de province. En sortant, il va prendre un bock au café et il entend un vieux cabot dire à sa femme en le désignant :

— Tiens ! Justine. Regarde ce type. C'est celui qui, à Paris, joue mes rôles.

LE LISIUM.

Chronique du Lot

Encore sur la Conférence de M. Armand Praviel

Un article n'a pas suffi, un second ne suffirait pas pour épuiser le problème de psychologie amoureuse auquel s'est complu M. Armand Praviel dans son étude de l'état d'âme des troubadours. Il y faudrait un travail en profondeur, un article de Revue. Or, j'écris dans un journal où les colonnes sont mesurées. La plongée en profondeur m'est interdite. La promesse faite par moi d'aller au fond du problème ne sera pas tenue. Je reste en surface. Je me borne à suivre le conférencier dans sa marche, me contentant d'indiquer au passage tel ou tel aspect du paysage. J'en ai fini avec la psychologie de l'Amour et l'histoire littéraire du *Guy-Savoir*. D'ailleurs, si Toulousain qu'il soit par Clémence Isaure, je soupçonne M. Armand Praviel de préférer la Provence au Languedoc et à l'Aquitaine, et rien qu'à sa façon de prendre congé de Goudouil acquiesçant à cette femme nue, couchée sous les arbres du square La Fayette, j'ai compris la joie qu'il éprouvait de changer d'air. Il nous a entraînés vers Mireille, la si chaste et si ardente amoureuxse de Vincent, perdue dans la plaine caillouteuse de la Crau. Nous avons changé de ciel et de fleuve. Toulouse reste loin de la Méditerranée : les Saintes Maries s'y baignent. La Garonne devient paresseuse dès qu'elle a perdu de vue les Pyrénées et qu'elle s'infilte vers l'ouest, vers l'Océan. Le Rhône garde sa fougue presque jusqu'à son contact avec la mer latine, s'entravant seulement, en fin de course, dans les sables et les cailloux qu'elle charrie des Alpes jusqu'à Arles et dont elle fait la Camargue. Nous voici loin de la Gascogne et de l'Aquitaine. Sur cette terre les Grecs y sont venus avant les Romains. L'air plus subtil reste imprégné à la fois des fables phocéennes et des légendes venues de l'Orient, un Orient alors lointain ; les fables apportées par ces navigateurs phéniciens, écumeurs de la mer, contemporains peut-être d'Ulysse, les légendes évangéliques par les saintes femmes qui abordèrent ce rivage d'elles inconnu, fuyant un pays où elles avaient vu des hommes qu'il venait sauver crucifier les Fils de Dieu, Jésus de Nazareth.

Dans cette atmosphère la sensualité païenne s'idéalise au mysticisme de la foi chrétienne. Une fontaine de poésie a jailli en Provence dont les sources lointaines remontent jusqu'en Grèce et en Judée. C'est à cette fontaine qu'est venu boire le poète de Maillane, « Notre Mistral », comme parle et comme écrit M. Armand Praviel.

Mistral, pour notre conférencier, incarne le génie de la Provence. A la fois régénérateur de la langue d'Oc et poète inspiré, il en fait le maître incontesté, le Solon et l'Homère de cette école qui entend restituer à la littérature d'où Dante est sorti son éclat et sa grandeur d'autrefois.

L'année dernière à l'occasion du centenaire de la naissance du poète de Maillane coïncidant avec le deuxième millénaire de la naissance de Virgile, ce fut, en Italie et en France, une moisson livresque drue et opulente qui surgit des presses pour célébrer le Cygne de Mantoue et le chanteur de Mireille. « Notre Mistral » de M. Armand Praviel, de tous les livres qui furent à cette occasion publiés, apparaît être un de ceux les plus pieusement et les plus délicatement écrits. Il restera comme le livre de main, comme le bréviaire de ceux qu'attirent l'attrait de la terre de Provence et la curiosité de cette Renaissance occitane dont Frédéric Mistral s'est fait le restaurateur et qui en est devenu le prophète.

Des cimes illuminées de clarté et résonnantes de lyrisme nous sommes redescendus au pied de la montagne, au seuil des portes, retrouver les hommes, ceux qui ne nous avaient pas suivis dans notre ascension vers les étoiles. On se fatigue à faire l'ange ; il faut bien faire à la bête sa part. — à cette bête humaine qui n'a pas seulement que des vices et des travers, qui a ses qualités et ses vertus, qui travaille et qui souffre, qui rit et qui pleure, qui frissonne sous la neige mais qui un rayon de soleil remet en belle humeur. Et c'est ainsi que M. Armand Praviel, après nous avoir promené sur les sommets, laissant tomber sa lyre, la lyre d'or, nous a ramenés à la bonhomie de la vieille chanson populaire, expression des tristesses, des joies et des espérances de l'humanité. Ce serait là encore un nouveau chapitre où j'aurais plaisir à m'arrêter, mais à m'y arrêter il ne me resterait plus de papier pour parler de celles que je n'ai pas oubliées et qui à la poésie la plus élevée, comme à la plus humble chanson, ont prêtés la sonorité de leur chant, la maîtrise de leur art, l'émotion de leur âme et la caresse de leur voix.

J'ai dit l'année dernière l'impression que j'avais éprouvée en entendant Mme Marsac nous chanter la chanson si connue en Quercy : *Can lou bouté bé de Laura*. Elle m'avait révélé le sens profond de ce chant

Armée
M. Dommée, sergent-chef au 16^e tirailleurs sénégalais est nommé adjudant.

Médaille militaire
La médaille militaire est décernée aux soldats Lours (Edouard-Joseph), Maldet (Firmin), Lamothe (Pierre-Ange-Gaston), Rigal (Frédéric), Rouquié (Paul-Henri), Vaissière (Louis-Rémy), Beyne (Fernand), Maillet (Frédéric), au sergent Larigaldie (Louis), du bureau de recrutement de Cahors.

Ponts et Chaussées
M. Meyrignac est nommé ingénieur-adjoint des travaux publics de l'Etat de 3^e classe dans le Lot.

Perception
M. Murat est nommé percepteur de Bagnac (Lot).

Licence ès lettres
Notre compatriote, M. Durant, demeurant à Castelfrac, vient d'être reçu licencié ès-lettres.

Election d'un maire
Le Conseil municipal de Castelfrac est convoqué pour le dimanche 6 décembre, à l'effet de procéder à l'élection du maire, en remplacement de M. Chaingneux, démissionnaire.

Prix du Comité Central des Œuvres de la Grande Guerre
Le Bureau de Bienfaisance de Toulouse, rappelle aux intéressés que les dossiers de demandes des prix fondés pour les démobilisés, veuves et orphelins de la Grande Guerre, doivent être parvenus au secrétariat du Bureau de Bienfaisance avant le 31 décembre 1931, délai de rigueur.

Ces dossiers doivent être composés pour chaque catégorie de bénéficiaires comme l'indique la Notice adressée à toutes les communes des départements de la Haute-Garonne et du Lot.

Ces prix variant de 500 à 2.000 fr., seront attribués par moitié à chacun de ces départements.

qui nous est venu à travers les siècles, transmis de père à fils comme la *guyade* elle-même, qui était au laboureur ce que la lance était au soldat. Avec quelle tendresse ne nous a-t-elle pas chanté, soutenue par Mme d'Izourt, une talentueuse pianiste, la chanson de Magali, chanson d'amour, répliquée à notre *Jano d'Oymé*.

Mme Marsac interprète d'une voix profonde les langoureuses romances, les tristes complaintes, les chants larges et lents dont pères et laboureurs bercent leurs rêveries et rythment leurs travaux. Elle sait aussi, quand il le faut, s'adapter, s'abaisser à la chanson légère et devenir espigole pour dire cette pastorale du XVIII^e siècle, la *Pastora Ruzado* que Mme de Pompadour se faisait dire à Versailles et que Louis XV, de sa voix royalement fausse, aimait à fredonner. Je regrette de ne pouvoir énumérer tous les morceaux, tous applaudis, que nous avons entendus.

Je n'avais oublié non plus Mlle Juliette Dissel, qu'on n'oublie d'ailleurs jamais quand on l'a une fois entendue. Cette jeune et jolie fille, aussi intelligente que gracieuse, qui sait être tour à tour, suivant le rôle qu'on lui impose, ingénue ou malicieuse, et pouvant à la rigueur être au même temps malicieuse et ingénue, qui dit d'ailleurs avec une aisance incomparable le vers français, me paraît être la meilleure diseuse occitane qui soit de la Dordogne aux Pyrénées, c'est-à-dire dans toute l'étendue du pays d'Oc. Je me réserve de lui consacrer un jour, dans ce journal, un article tout entier. Je serais fort étonné que Juliette Dissel ne parvint pas à la grande notoriété. Je sais que le maître Prosper Estier lui a fait décerner un brevet de « Mestre d'Obro » et qu'aux fêtes mistraliennes quand elle eut dit la *Prière de Mireille*, Mme Mistral, les larmes aux yeux, l'embrassa longuement. Tous ceux qui l'ont entendue dire cette prière, l'autre soir à Cahors, ne seront pas surpris de l'hommage spontané que la veuve du poète de Maillane a rendu au talent de Juliette Dissel.

Je ne peux insister davantage au point où j'en suis de mon papier. Des poésies tristes ou gaies qui ont toutes provoqué d'unanimes et bruyants applaudissements, je ne peux même songer à donner la table. Je n'en citerai qu'une parce qu'elle est d'un modeste poète, notre voisin de Villefranche et plaisante humeur, les doléances de la jeune fille que sa maman empêche d'aller au *Cinéma*. Bravo Bénazel!

Des soirées comme celles qu'ont organisées, l'autre mardi, M. Eugène Grangé et M. Emile Laporte, constituent la meilleure propagande pour la Renaissance de la langue occitane. M. Armand Praviel nous a promené l'année dernière en Languedoc, cette année en Provence. Il s'agit maintenant de raccourcir le rayon : l'édition annoncée prochaine des œuvres de ce père qui fut un grand poète de notre terroir, Froment, sera l'occasion toute trouvée d'exhumer de l'oubli troubadours et poètes qui ont chanté notre Quercy. Il faut espérer que l'appel d'Eugène Grangé sera entendu. L'idée qu'a conçue la Société des Etudes du Lot, c'est aussi « Amis du Beau Vieux Quercy » à la réaliser.

J. MALRIEU.

Le Timbre Antituberculeux

La cinquième campagne de vente du timbre antituberculeux va avoir lieu dans toute la France et en Afrique du Nord, du 1^{er} décembre 1931 au 5 janvier 1932.

Vous savez que les sommes recueillies grâce à la vente de cette vignette sont réparties ainsi : 95 0/0 à la disposition du Comité d'Hygiène Sociale du Département pour les malades de ce Département et 5 0/0 à la disposition du Comité National de Défense contre la Tuberculose pour les œuvres d'intérêt général.

Dans les campagnes précédentes, la vente du Timbre a rapporté, comme bénéfices nets, dans le département du Lot :

32.243 fr. pour la première campagne 1927-1928 (le Baiser au Soleil), 30.350 francs pour la deuxième campagne 1928-1929 (timbre Vivre), 31.600 francs pour la troisième campagne 1929-1930 (timbre Lumière).

34.700 francs pour la quatrième campagne 1930-1931 (timbre Propreté), soit au total, 129.093 francs, sur lesquels ont été dépensés : pour le placement des malades, 25.560 fr. Pour les envois en préventoriums et en séjours de vacances, 100.624 fr.

Quant aux sommes constituées par le 5 0/0 remis au Comité National, elles lui ont permis de subventionner des œuvres d'intérêt général et c'est ainsi qu'il a pu accorder par exemple :

A l'Institut Pasteur, pour le laboratoire du B. C. G., 200.000 fr. ; à la Confédération Nationale des Combattants pour le Village-Sanatorium de Salagnac, 100.000 fr. ; au sanatorium des cheminots, 225.000 fr. ; à la fédération des Sociétés postales de mutualité pour le Sanatorium de Montfaucon, 400.000 francs ; au Sanatorium des instituteurs et institutrices à Saint-Feyre, 400.000 fr. ; au Sanatorium du Clergé, à Thorenc, 225.000 francs et plusieurs autres subventions moins importantes.

Nous vous rappelons que le but de la lutte antituberculeuse est de dépister, au moyen des dispensaires, les personnes atteintes, ou en danger de l'être ; de leur donner des conseils pour aider au traitement prescrit par le Médecin de famille ; de faciliter l'envoi des malades dans les sanatoria.

Depuis que les trois dispensaires de Cahors, Gourdon et Figeac fonctionnent, ils ont manifesté leur activité par 12.436 consultations, 4.717 radioscopies, 1.791 analyses bactériologiques et le placement en sanatorium ou préventorium de 783 adultes ou enfants.

Les infirmières de ces dispensaires ont visité 9.622 familles de malades. C'est là certes une activité bienfaisante et considérable, mais cependant le Comité d'H. S. désire voir l'augmenter encore en facilitant les placements de malades dans les sanatoria et d'enfants dans les préventoria, en créant de nouveaux dispensaires, etc., etc.

Ce programme demande un effort financier considérable et bien qu'aide par les Pouvoirs Publics, le Comité espère que les habitants du Lot voudront bien lui continuer l'appui qu'ils lui ont apporté les années précédentes et intensifier encore leur effort.

Que l'on songe qu'il doit y avoir près de 4.000 tuberculeux dans le département et que dans toute la France il en meurt plus de 100.000 par an.

Par votre générosité, habitants du Quercy, montrez que vous vous rendez compte de la nécessité de la lutte antituberculeuse et que vous voulez participer à cette belle œuvre de charité et de solidarité sociale.

Cour d'Assises du Lot

Les assises du Lot du 4^e trimestre 1931 s'ouvriront à Cahors le lundi 14 décembre, à midi, sous la présidence de M. Méric, conseiller à la Cour d'Angers.

Trois affaires seront appelées à cette session, le lundi, à midi, l'affaire Rodes Pierre, inculpé d'incendie volontaire. M. Bagnères, substitut, occupera le siège du ministère public ; M^e Dessirons, avocat à Gourdon, présentera la défense de Rodes.

Le mardi, à 9 h., affaire Lescuré Alexandre, inculpé d'incendie volontaire. M^e Combillieux, substitut, occupera le siège du ministère public ; défenseur : M^e Faugères, avocat à Figeac.

Le mercredi, à 9 h., affaire Penchat Fernand, ancien facteur-receveur à Saint-Cyprien, inculpé de détournement de deniers publics, faux en écritures publiques, usage de faux. Ministère public : M. Timon ; défenseur, M^e Lacaze.

Acte de courage

Dimanche, deux enfants jouaient sur les bords du Lot, au port de la Calle, à Puy-l'Evêque. L'un d'eux tomba dans l'eau. Son camarade, âgé de 11 ans, le jeune Bosc, lui tendit une perche. Mais voyant qu'il ne la saisissait pas, le jeune Bosc se jeta à l'eau et ramena son camarade sur la berge.

Le jeune sauveteur a été vivement félicité.

CAHORS

LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY

Soirée poétique du 11 Décembre

Trois artistes de la Comédie-Française interpréteront nos grands poètes

La cinquième réunion de la saison sera donnée au Théâtre, le vendredi 11 décembre, en soirée. La précédente fut consacrée à la poésie régionaliste. Celle-ci sera consacrée à la grande poésie française.

Pour célébrer comme il convient nos grands poètes, le Comité s'est assuré la collaboration de trois artistes de la Comédie-Française, choisis parmi ceux qui obtiennent le plus de succès aux « Matinées poétiques » que donne chaque dimanche le Théâtre Français.

Une causerie de Mme B. Dussane, qui considérera certaines expressions de « la Tendresse dans la poésie française », servira de fil conducteur à cette exploration dans l'immense domaine de notre poésie. L'éminente sociétaire, aussi remarquable par le charme de son éloquence que par celui de sa diction, illustrera sa conférence avec des poèmes de Ronsard, La Fontaine, Molière, Voltaire, Musset, Victor Hugo, Franc-Nohain, Tristan Derème....

Elle sera accompagnée par Mlle Jeanne Sully, remarquable diseuse de vers, et par M. Jean Weber, un des plus jeunes espoirs du Théâtre-Français, que nous entendrons dans les œuvres de nos grands poètes, depuis le XVI^e jusqu'au XX^e siècle. Un programme détaillé en fera connaître les titres. Dès maintenant, annonçons que ces deux jeunes et vibrants artistes interpréteront, entre autres, la *Nuit d'Octobre*, de Musset, et, à la fin de la soirée, joueront le *Baiser*, de Théodore de Banville.

Les œuvres interprétées, la valeur et le talent des interprètes, tout contribuera à l'éclat et à la beauté de cette séance. Pour réduire, dans une certaine mesure, le déficit que lui imposera les frais très élevés de cette soirée exceptionnelle, le Comité s'est vu dans l'obligation d'augmenter légèrement, et pour cette fois seulement, le prix des places, — qui reste néanmoins bien inférieur à celui que coûterait partout ailleurs une séance de cet ordre.

La location sera ouverte comme d'usage, à partir du 5. — Les 5, 6, 7 et 8, elle sera réservée aux sociétaires, qui sont priés de se munir de leurs cartes. Ensuite, elle sera ouverte au public.

Enseignement primaire

Poste vacant ou susceptible de l'être au 1^{er} janvier 1932. Addition aux communications déjà parues : Cahors, adjoint à l'école de garçons. Les instituteurs désireux de postuler pour ce poste sont invités à adresser directement leur demande à l'Inspection Académique avant le 10 décembre courant dernier délai.

Compatriote

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune et distingué compatriote, M. Roger Pinel, sous-préfet de Bayeux, vient d'être élevé à la 1^{re} classe (personnelle). Nous applaudissons à cet avancement mérité et nous adressons nos bien sincères félicitations à M. Roger Pinel qui est le genre de M. Charles, le sympathique et dévoué président du Conseil d'arrondissement de Cahors.

Réunion publique

En présence d'un très nombreux auditoire, M. Calmon, ancien député du Lot, a donné mardi soir une réunion publique.

Pendant près de trois heures, il a parlé. Il s'est efforcé de persuader le public qu'il est victime de calomnies, de faux témoignages et que la sentence du jury d'honneur qui l'a condamné à l'unanimité doit être révisée....

Il a été écouté dans un silence complet.

P. O.

Nous sommes heureux d'apprendre et d'annoncer que M. Bardy, l'excellent contrôleur du P. O., à la gare de Cahors est nommé caissier de la dite gare. Nous adressons à M. Bardy nos bien sympathiques félicitations.

La chasse au perdreau

La clôture de la chasse au perdreau a eu lieu le 30 novembre.

Foire du 1^{er} décembre 1931

La foire du 1^{er} décembre a été importante. Voici les cours :
Bœufs gras, de 230 à 260 fr. les 50 kilos ;
Attelettes, de 7.000 à 8.000 fr. ;
moyens, de 5.000 à 7.000 fr., la paire.
Moutons gras, de 3 fr. 50 à 4 fr. le kilo ;
agneaux gras, de 4 fr 50 à 5 fr. le kilo ;
bœufs d'élevage, de 200 à 250 fr. pièce.
Marché à Poulès, de 5 à 5 fr. 50 ;
poulets, de 5 à 5 fr. 75 ; pintades, de 7 à 8 fr. ;
dindons, 5 fr. le 1/2 kilo.
Pigeons, 8 à 9 fr. pièce ;
œufs, 8 fr. 50 la douzaine.
Oies grasses, 6 à 7 fr. le 1/2 kilo.
Hallé. — Mais, 40 à 45 fr. les 80 litres ;
avoine, 85 à 90 fr. l'hectolitre ;
pommes de terre, 20 à 22 fr. les 50 kilos.

La truffe

A la foire du 1^{er} décembre 600 kilos de truffes avaient été apportés et ont été vendus au prix de 30 à 40 fr. le kilo.

Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Groupe-ment départemental des Mutuels et Invalides du Travail du Lot ». Objet : défense des intérêts et des droits des victimes d'accidents du travail et des invalides du travail. Siège social : 16, avenue de Toulouse, Cahors.

Caisse d'Epargne de Cahors

Le Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne de Cahors porte à la connaissance de ses déposants qu'en raison du calcul et de la capitalisation en fin d'années des intérêts des comptes individuels, les bureaux seront fermés du 18 décembre au 1^{er} janvier inclusivement.

Amicale Aveyronnaise de Cahors

Nous rappelons que le concert Emma Calvé, organisé par « L'Amicale Aveyronnaise » aura lieu au Théâtre municipal le mardi 8 décembre à 20 h. 30. Rideau : 21 h. ainsi que l'ont déjà annoncé diverses affiches.

Avec les concours de : Mme et M. Bourjade, premiers prix du Conservatoire de Toulouse ; — M. Kopetski, violoniste, prix d'honneur du Conservatoire de Toulouse ; — M. Fournastie, chanteur d'opérettes et du félibre Galy dans son répertoire.

On fera bien de se hâter pour retirer les places.

Banquet des classes 1888 et 1889

La réunion des anciens militaires s'est tenue samedi au Café Tivoli. L'Assemblée a décidé qu'un banquet réunirait, le samedi 19 décembre à 19 h. 1/2, les camarades des deux classes dans les salons de « Robinson Cadurcien ».

Les camarades des classes 1888 et 1889 qui désirent assister à ce banquet sont priés de se faire inscrire avant le jeudi 17 décembre, chez M. Sarrazin, marchand de journaux, boulevard Gambetta. Le banquet des classes 1888 et 1889 est assuré d'un complet succès.

La voiture de M. Espère, Propriétaire du Robinson se tiendra à la disposition des convives à partir de 19 h. (devant la Mairie).

Obsèques

Ces jours derniers ont été célébrés les obsèques de Mme Eulalie Tulet, née Pons, décédée à Cahors. Une nombreuse assistance a suivi le char funèbre au cimetière où a eu lieu l'inhumation.

La mort de Mme Tulet met en deuil les familles Tulet, Valette, Pons, Lagrange, Barthélémy auxquelles nous adressons nos sincères condoléances.

Arrestation

Le nommé Trassart qui se faisait appeler de Lamberville et se présentait comme juriconsulte au tribunal international de la Haye, a été arrêté à Mons (Belgique). Il avait été condamné, il y a quelque temps, à 2 ans de prison par le tribunal correctionnel de Cahors pour escroquerie. Il sera estradé.

Au Parquet

L'ouvrier électricien qui fut arrêté à Cahors pour vol de moto est réclamer par le Parquet de Lesparre.

PALAIS des FÊTES

Jeudi 3, Samedi 5
Dimanche 6 Décembre (Matinée et soirée)
UN PROGRAMME DE CHOIX
ACTUALITES PATHE, sonores et parlantes.

Richard DIX

LE REPROUVE

Grand film sonore en couleurs
C'est le drame d'une race tout entière douloureusement près de disparaître. Ce film contient des tableaux d'une beauté grandiose et par son mouvement, comme par la présence des très bons artistes qui l'interprètent compose une attraction de belle qualité.

TOUT S'ARRANGE

Film entièrement parlant et chantant français. Robert Michelot est d'avis que, dans la vie, il ne faut jamais s'arranger : tout finit toujours par s'arranger.

Armand Bernard dans un rôle qui lui va comme un gant a fait une très amusante création. André Roanne, Betty Spill, Suzanne Debilly, Rolla France, Jeanne Perez, etc., complètent l'interprétation.

PPOCHAINEMENT

LE ROI DES RESQUILLEURS

SEMAINE DE GALA
JEUDI 3, SAMEDI 5
DIMANCHE 6 DECEMBRE
(Matinée et soirée)

JEAN DE LA LUNE

Comédie 100 0/0 parlant français
Un des plus beaux films parlants que la production française nous ait donné jusqu'à ce jour.

Il a été tiré de la pièce de Marcel Achard avec un résultat exquis. L'interprétation remarquable est à la charge de Madeleine Renand de la Comédie Française, Michel Simon et René LeFebvre.

Le *Quotidien*. — « Jean de la Lune » est un film exceptionnel, d'une émotion douce et fine, une œuvre élégante, nuancée, ou le raffinement des cadres, développement lent et comme retenu de la pureté lumineuse des éclairages, le l'acton, l'aisance prodigieuse des trois interprètes composent un ensemble d'une limpidité extraordinaire.

Lucie DÉRAIN.

EN PREMIÈRE PARTIE
Actualités parlantes : **Fox Movietone**
Le **Mystère de minuit** : *Drame sonore*

BIENTOT LES LUMIERES DE LA VILLE

Incendie volontaire

Le Parquet, informé qu'un incendie avait détruit un immeuble appartenant à M. Delbos, propriétaire à Lablanche (commune de Gignac), avait ouvert une enquête, car il paraissait certain que le sinistre était dû à la malveillance.

L'enquête fut concluante. C'est le fils de M. Delbos qui a mis le feu. Il a été arrêté et écroué à la prison de Cahors.

Probité

Mardi soir, M. R. constatant qu'il avait perdu son portemonnaie contenant une somme assez importante. Il se rendit au bureau de police et fut assez heureux de le retrouver. Il avait été trouvé par M. Eugène Fialbas, employé au Magasin des Tabacs. M. R. remercia chaleureusement M. Eugène Fialbas auquel nous adressons nos félicitations.

En transportant une caisse

M. Dedieu, ouvrier à l'usine de l'éclairage électrique, transportait une caisse lorsqu'il ressentit une vive douleur. Il s'était occasionné une déchirure musculaire. 12 jours de repos.



Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Après un excellent voyage dans le superbe et confortable car que M. Capitaine avait mis à la disposition des « Amis de l'Aviron », j'ai eu le plaisir d'assister, à Toulouse, à une des plus émotionnantes parties de rugby qu'il m'ait été donné de voir.

Quand on songe que les avants de Cahors ont réussi à endiguer la fougue de leurs adversaires Toulousains en résistant vaillamment à la mêlée et en répondant courageusement à la touche ; que les trois-quarts blanc et bien ont réussi à marquer le premier essai de la partie 10 minutes avant la fin, donnant ainsi l'illusion de la victoire à leurs supporters, et que ce n'est que 3 minutes avant l'ultime coup de sifflet, que Gallia a marqué son essai en force par ses avants, qu'il a eu la bonne fortune de le transformer pour arracher la victoire à ceux qui la méritaient bien, je peux parler réellement d'émotion.

L'équipe de Cahors m'a produit, dimanche dernier, la meilleure impression de la saison. La liaison entre la ligne d'avants et les lignes arrières est presque parfaite. Ce n'est plus maintenant qu'une question de pratique. Le Comité a eu une heureuse inspiration en plaçant Bertin parmi les 3/4 pour laisser Delmas à l'ouverture.

Le pack, aussi, est à maintenir tel qu'il est, sauf que le Comité ait d'autres joueurs disponibles ; mais je ne vois pas une formule susceptible de donner un meilleur rendement.

La belle équipe qui a joué à Toulouse me donne déjà la certitude que dimanche, contre Foix, je vais assister encore à une jolie partie au Stade Lucien Desprat. Foix, quelle belle revanche doit prendre l'Aviron, malgré la présence de l'international Magnol dans l'équipe visiteuse.

« Le Moustique »

MONTCCO.

Football-Association. — Dimanche dernier, 29 novembre, « l'U. S. M. » recevait sur son terrain l'équipe seconde des « Jeunes Cadourcues ». Match amical sans grand intérêt, l'équipe visiteuse, en majeure partie constituée par de jeunes joueurs, étant notablement inférieure. Le public a assisté, après les 5 premières minutes de jeu, à un bombardement continu des bois des visiteurs. Ceux-ci, malgré les très beaux jeu de leur goal, ont subi une sévère défaite : 15 buts à 2.

Dimanche, 6 décembre courant, autre match amical. Notre ancien recrue l'équipe redoutable de Puy-l'Evêque. Beau match en perspective pour les amateurs de la belle ronde et excellente séance pour les deux équipes à la veille des matches de championnat du Lot.

Arrondissement de Cahors

Boissières

Obsèques. — Ces jours derniers ont été célébrés les obsèques de M. François Lafont, propriétaire au Mas de Camp (commune de Boissières), décédé à l'âge de 66 ans.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre et a témoigné à MM. Léon et Frédéric Lafont, cantonnier-chef et cantonnier à St-Denis-Catus

viande sera vendue dans les cantons de Luzzech à dater du 1^{er} décembre.

Bœufs : beafsteack, rundebeak, 9 fr.; bœuf sans os, 7 fr.; côtes, Pot au feu avec os, 5 fr. 50; plat de côtes, 4 fr. 50;

Veau : escalopes, émincé sans os, 8 fr. 50; côtelettes, 7 fr. 50; jarret, poitrine, 5 fr.;

Agneau, Mouton : Gigot, côtelettes, 8 fr.; épaule, 6 fr. 50; poitrine, 4 fr. 50 le tout la livre.

Ces prix de vente devront être affichés à l'intérieur des boucheries et bien en vue. Des étiquettes indicatives du prix au demi-kilogramme devront être placés sur les morceaux de viande exposés à l'étal.

Le boucher devra annoncer à l'acheteur de poids de la marchandise en même temps que le prix.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette initiative et à cette entente qui inaugurent dans nos campagnes une nouvelle manière de lutter contre la vie chère.

Castelfranco

Conseil municipal. — Dimanche, à 3 heures, le Conseil municipal en séance a reçu M. le Directeur de la Compagnie du Bourbonnais pour s'entendre au sujet du prix de l'augmentation de la lumière électrique. Il y a eu échange de vues mais l'entente n'a pas pu se faire séance tenante.

Vu le bien fondé des réclamations, il est à présumer que cette affaire sera sélectionnée sous peu au gré de la commune.

Obsèques. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Rouquié, retraité du P. O., décédé à l'âge de 86 ans père de M. Rouquié, receveur des Contributions indirectes de Gourdon.

Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Succès. — Nous apprenons avec plaisir que M. Léon Durant vient d'obtenir le diplôme de licencié ès-lettres. Déjà titulaire du diplôme de licencié en droit, M. Léon Durant a voulu compléter ses connaissances juridiques par une culture littéraire qui lui fait particulièrement honneur. Nous lui adressons nos plus vives félicitations ainsi qu'à sa famille.

St-Vincent-Rive-d'Olt

Probité. — M. Cantarel, ouvrier agricole, a trouvé sur la route de St-Vincent-Rive-d'Olt à Sauzet, un sac à main contenant une certaine somme, qu'il a remis au maire de St-Vincent-Rive-d'Olt.

Montcuq

Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Prayssac

Conférence. — Le Comité d'Hygiène Sociale et le Comité du Timbre antituberculeux invitent la population de Prayssac à venir assister à la Conférence sur « La Tuberculose et le Timbre antituberculeux », qui sera faite, avec accompagnement de Cinéma, le dimanche 13 décembre 1931 à 15 heures 30 dans la salle des fêtes, par M. le Docteur Fourgoux, sous la Présidence de M. le Maire. Entrée gratuite.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Prix de la viande. — A la suite d'une entrevue de la Municipalité et des bouchers, le Maire de Figeac a pris un arrêté fixant le prix de la viande de boucherie à dater du 1^{er} décembre. Les nouveaux prix établis en harmonie avec les cours des animaux sur pied comportent une baisse qui sera appréciée des consommateurs.

Voici le nouveau tarif établi au kilogramme : Bœuf. — Filet, hors taxe; Faux filet, 18 fr.; Bifteck, 17 fr.; Entrecotes, 15 fr.; Côtes et milieu d'épaule, 10 fr.; Poitrine, jarret, collet, 8 fr.

Veau. — Cuisse, 17 fr.; Filet, côtelette, épaule, 13 fr.; Poitrine, jarret, collet, 9 fr.

Agneau. — Gigot, côtelette, 16 fr.; Epaule, 12 fr.; Ragout, 7 fr.

Servitude de passage. — Une enquête est ouverte sur le projet d'établissement de servitudes de passage sur des terrains privés présenté par la Compagnie du Bourbonnais.

Ce projet avec les pièces à l'appui sera déposé à la Mairie pendant huit jours, du mercredi 2 décembre 1931 jusqu'au jeudi 10 décembre inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre

connaissance tous les jours de neuf heures à douze heures et de 14 heures à 17 heures.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur recevra à la mairie pendant trois jours, savoir les 11, 12 et 13 décembre 1931, de neuf heures à dix-sept heures, les observations qui pourraient être faites sur ledit projet.

Espédaillac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche dernier, 29 novembre, à 10 h., sous la présidence de M. Lagarrigue, maire. 11 conseillers étaient présents. Le Conseil approuve une hospitalisation. Il dresse la liste des classifications pour 1932, comprenant 12 propriétaires de la commune et 8 propriétaires des communes voisines.

M. Jean Cancé a été désigné pour faire partie de la Commission chargée de dresser la liste électorale en 1932, et MM. Péliissi et Despeyroux ont été désignés pour juger les réclamations. Il a été procédé ensuite à la répartition des fonds pour les chemins ruraux.

La séance a été levée à 11 h.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (3^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES A UN LIT de 18 à 24 francs par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) Téléphone 60-92 Propriétaire ARCHIVES

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Daubiac, maire. Tous les conseillers étaient présents à l'exception de M. Figeac, excusé. M. André Espitalié, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui a été approuvé.

M. le maire rappelle au conseil qu'un différend s'éleva entre l'Assemblée communale dès son arrivée à la mairie avec un entrepreneur en maçonnerie qui avait exécuté des travaux à l'école primaire supérieure non conformes aux engagements qu'il avait pris. M. le Préfet, ayant commis un architecte de Cahors, ce dernier reconnut par un rapport motivé qu'il y avait eu malfaçon. Le conseil refusa donc les travaux. L'affaire, revenant sur le tapis, l'architecte expert consulté à nouveau maintient son premier rapport. M. le maire consulte l'Assemblée et celle-ci décide que l'entrepreneur dont il est question referra les travaux tels qu'ils auraient dû être faits.

M. le maire signale qu'il a mis le poste vacant de concierge de la mairie à la disposition des mutilés, par l'intervention de M. le Préfet. Il y a donc lieu d'attendre. Il fait connaître ensuite que l'Etat consent à donner à la commune pour la gendarmerie un loyer de 25.000 francs à la condition que les travaux de réparations à cet immeuble soient exécutés. M. le maire expose que ces travaux sont en cours.

Il est ensuite donné un avis favorable à la construction du chemin vicinal de Nabirat à Gourdon.

M. le Maire demande au conseil de vouloir bien voter les crédits nécessaires pour rémunérer l'architecte communal. L'assemblée vote à cet effet un crédit annuel de 1800 fr. et décide en outre que cette nomination partira du 1^{er} octobre 1931.

Le Conseil donne un avis favorable

à l'achat pour le canton de Gourdon d'un rouleau compresseur.

Il décide ensuite l'installation d'un poêle à l'école primaire supérieure.

Il avait été question de la création d'un troisième cours à l'école primaire supérieure. M. Malvy, député du Lot s'était intéressé à cette affaire. Malheureusement, les Pouvoirs publics n'accepteront pas cette demande. Aussi, il y a lieu de créer à cette école des heures supplémentaires qui demanderont un crédit de 600 francs. Le Conseil approuve et vote ce crédit. Il est voté ensuite un crédit pour achat d'appareils hygiéniques.

M. le Maire expose ensuite au Conseil qu'avant de réaliser l'emprunt de 500.000 fr. voté précédemment, il doit faire connaître qu'il demande qu'on lui fasse crédit de 2 ou 3 mois pour permettre à M. Malvy de pouvoir faire des démarches et obtenir sur l'outillage national et autres des prêts ou subventions plus avantageuses qu'un emprunt à une Caisse de crédit quelconque. Adopté.

Le dossier de restauration de l'école primaire supérieure pour recevoir l'école maternelle est soumis au conseil qui l'approuve avant l'envoi au Ministère.

A cette occasion, M. le docteur Coulon demanderait qu'on profite de l'occasion pour procéder à l'exécution d'un projet d'alignement de la rue Bertrand-de-Gourdon, mais seulement en ce qui concerne l'immeuble de l'ancienne école.

Après une vive discussion à laquelle prennent part tous les conseillers, le Conseil n'adopte pas la proposition Coulon.

Le Conseil décide de mettre à l'étude le projet de suppression de Pectro; une commission est nommée à cet effet.

Les classificateurs sont nommés. MM. Bruno Faulhié et Gibert sont désignés pour la révision des listes électorales.

Le Conseil approuve la demande des habitants de Prouillac qui désirent la translation du cimetière actuel qui est trop exigü. Un terrain répondant aux besoins est déjà indiqué.

Le Conseil décide ensuite que la 1^{re} tranche de 100.000 francs votés sera employée à subventionner les chemins ruraux en voie d'instruction dans la commune.

Le budget primitif de 1932 est voté sans observation.

An cours de cette séance, M. Lacam a présenté le vœu suivant que le Conseil a voté à l'unanimité.

« Comme suite au rejet par le Conseil général du Lot du projet de la création d'un magasin de réception des tabacs à Gourdon,

« Les Conseillers municipaux de Gourdon et des communes intéressées se sont réunis et ont décidé de présenter profondément celui-ci par le Conseil général du Lot dans sa dernière session; considérant le refus de l'Administration supérieure des tabacs comme définitif, sollicitent des élus leur intervention efficace pour faire aboutir une demande que la population de Gourdon et les planteurs de tabacs jugent indispensable et conforme aux intérêts de tous. »

Suicide. — Ces jours derniers le nommé Augié Martin, 72 ans, habitant seul une maisonnette, au lieu dit : « Moulin de Caroul » a été trouvé pendu à une poutre de son hangar par des voisins.

Augié Martin donnait depuis quelque temps des signes évidents de déséquilibre mental.

Hôpital-Hospice. — Le poste de Directeur-Economique de l'Hôpital-Hospice de Gourdon est vacant. Les demandes des candidats à cet emploi devront être déposées au secrétariat de l'Hôpital-Hospice avant le 16 décembre 1931. Le Directeur-Economique recevra un traitement annuel de 6.000 francs.

Foire du 28 novembre (Mercuriale) — Bœufs de boucherie, 200 à 210 fr.; bœufs de travail et d'élevage, 150 à 200 fr.; moutons de boucherie, 150 francs; agneau de boucherie, 200 fr.; pores de charcuterie, 240 à 260 fr.; le tout les 50 kilos; porcelets, 60 à

120 fr. la pièce; poulets de grain, 5 francs; poules, 4 fr.; canards, 4 fr.; lapins domestiques, 2 fr. 25; lapins de garenne, 4 fr.; lièvre, 5 fr.; le tout le 1/2 kilo; perdreaux, 10 fr., la pièce; oies grasses, 12 fr., canards gras, 7 fr., le tout le kilo; œufs, 8 fr. la douzaine; Froment, 115 fr.; seigle, 100 fr.; maïs, 80 fr.; noix, 70 à 80 fr.; avoine, 35 fr., l'hectolitre; fèves d'oies, 15 à 17 fr.; fèves de canards, 7 à 8 fr.; truffes, 16 à 18 fr. la livre.

Salviac

Deux mauvaises nouvelles. — Nous avons appris avec peine que notre jeune et estimée compatriote, Mme Raymonde St-Rémy, née Vêry, de notre ville, mais domiciliée à Paris, venait d'être victime d'un accident d'automobile qui avait occasionné sa mort par fracture du crâne.

Mme Raymonde St-Rémy était bien connue à Salviac où elle n'avait que des amis; elle était la fille cadette de M. Vêry Albéric, propriétaire à Salviac, actuellement dans sa famille.

Aux familles St-Rémy, Bos, Vêry, si cruellement éprouvées, nous présentons nos bien sincères condoléances.

Mme Marie Mazet, née Dubernat, de notre ville, domiciliée depuis quelque temps à Mantes-la-Jolie (S.-et-O.) où son mari a été nommé facteur, vient d'être victime d'un accident du travail dans une briquetterie, à la suite duquel sa main gauche a été sectionnée.

A la famille Dubernat, d'Aurimont près Salviac, nous souhaitons un adoucissement à leur peine en raison de l'accident précité.

REMERCIEMENTS

Monsieur Léopold PALAME, Employé d'Octroi, Madame Charlotte PALAME, Couturière, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Eugène PALAME

Bibliothécaire leur frère

RENSEIGNEMENTS

La Semaine des Parents

L'ÉCOLE DES PARENTS, dont Mme Vêry est la présidente-fondatrice, va inaugurer la série annuelle de ses conférences par une « Semaine des Parents », qui se tiendra au Musée Social, 5, Rue Las Cases à Paris, les 3, 4 et 5 décembre prochains.

Les principaux problèmes qui seront traités au cours de ces Journées éducatives consacrées à la Jeunesse sont les suivants :

La Jeunesse devant le devoir social — La Jeunesse devant la profession — La Jeunesse devant les arts et les plaisirs — La Jeunesse devant la famille et l'amitié — La Jeunesse devant le devoir national et le devoir international — La Jeunesse devant l'amour.

Toutes les personnes qui s'intéressent à la grande tâche de renouveau familial trouveront au siège social de l'ÉCOLE DES PARENTS, 26, rue du IV-Septembre à Paris, les renseignements nécessaires sur l'activité et les buts de cette fondation, ainsi que le programme des causeries et conférences qui seront données au cours de la saison de janvier à juillet 1932.

A Pygmalion

TISSUS et CONFÉCTIONS

Jacques BERTRAND

— CAHORS —

Bon de VINGT FRANCS

Cette annonce décomptée est acceptée en paiement pour tout achat de Cont France et ne doit être présentée que chez M. Jacques BERTRAND.

Pour cause d'agrandissement et transformation de son commerce, la Maison Bertrand sacrifie une grande partie de son stock.

Malgré le grand rabais qui vous sera consenti sur toutes ses marchandises, la Maison vous offre ce bon de 20 francs qui sera accepté en paiement à partir du 5 décembre et pendant toute la durée de cette vente.

ON trouvera des bons de 20 francs chez le dépositaire du Journal du Lot, M. SARRAZIN.

Feuilleton du « Journal du Lot » 77

PAR PEUR DE L'AMOUR

ou UN MARIAGE SECRET

par Louis d'ARVERS

DEUXIÈME PARTIE

XLI

LE LENDemain

— Pas couché?... Miss Béatrix n'a pas...

La duchesse n'acheva pas, saisie maintenant d'une horrible angoisse, un spasme au cœur l'empêcha d'achever sa phrase et elle dut s'appuyer au bras de la petite femme de chambre pour ne pas tomber.

Mais sa faiblesse ne dura qu'un instant et elle se hâta de montrer chez ses petites filles.

La chambre de Béatrix était vide, et en effet, aucun désordre de bijoux, de fleurs ou de vêtements ne témoignait que la jeune fille y fût entrée depuis le moment où Suzette avait disposé toutes choses pour la nuit.

La duchesse marcha comme une automate vers la fenêtre, écarta les lourds rideaux de brocart blanc regarda au dehors, puis se retourna vers Suzette.

— Peut-être a-t-elle passé la nuit près de Nicole, dit-elle.

Traversant le délicieux petit salon des jeunes filles, elle vit en passant le livre que sa petite-fille avait lu la veille encore entr'ouvert sur une table, mais sans s'attarder, elle entra vivement chez Nicole.

Celle-ci bien que très pâle semblait être en meilleur état que la veille. Pourtant la duchesse prit soin de ne pas l'alarmer :

— Avez-vous vu Béatrix ce matin ? demanda-t-elle, commandant à sa voix de ne pas trembler.

— Non, grand-mère, je ne l'ai pas vue depuis le dîner hier soir.

— Elle n'a pas passé la nuit près de vous alors ?

— Naturellement non, fit Nicole ouvrant ses grands yeux surpris.

La duchesse l'embrassa et sortit, sentant croître son angoisse.

Quand elle avait préparé l'appartement des deux jumelles, en attendant l'arrivée de son fils, elle avait tenu à ce que cet appartement eût son escalier particulier donnant accès au jardin sans passer par les salons ou le hall.

Dans son affolement elle se dirigea de ce côté y cherchant une piste, mais Suzette l'avait prévenue. Elle remonta un ruban à la main et plus bouleversée que jamais.

— Voici le ruban que miss Béatrix portait hier soir, je l'ai trouvé au bas de l'escalier, dit-elle, et la porte du jardin est ouverte.

— Vous êtes sûre de n'avoir pas oublié de la fermer hier soir ?

— Je n'oublie jamais, Madame la duchesse, et je me souviens très bien d'avoir mis les verrous comme chaque soir. Or, les verrous n'ont pu être tirés que de l'intérieur !

La duchesse prit machinalement le ruban des mains de Suzette. C'était bien celui que Béatrix portait la veille sur sa robe blanche.

— Priez monsieur le duc de venir me rejoindre tout de suite, ordonna-t-elle, mais ne dites pas un mot à qui ce soit, Suzette.

En quelques secondes Ronald fut là et tressaillait en voyant le visage décomposé de sa mère.

— Béatrix n'a pas passé la nuit chez elle et on ne la trouve nulle part, dit la duchesse en réponse à la muette interrogation de son regard. La porte de l'escalier est ouverte, bien que Suzette l'ait soigneusement verrouillée hier soir etc., voici son ruban.

Ronald prit le ruban. C'était pour lui, à cette minute, comme une partie vivante de sa fille, il se souvenait très nettement de l'avoir vu sur elle, la veille, pendant qu'elle l'embrassait.

— Elle a dû être souffrante, dit-il, elle l'était en nous quittant, vous vous souvenez ? Elle a dû vouloir prendre l'air dans le parc et elle est tombée quelque part évanouie, pis encore peut-être ! s'écria-t-il, déjà au bas des escaliers.

— N'effrayons pas inutilement Arley, recommanda hâtivement la duchesse. Allez d'un côté ; Suzette et moi irons de l'autre.

Ronald s'était dominé autant qu'il l'avait pu devant sa mère, mais une fois seul, tout son calme apparent l'abandonna. Il arpenta les jardins tout autour du château en proie à une indicible douleur.

— Si elle est sortie, parce que souffrante, elle ne peut être allée loin, pensa-t-il tout d'abord.

Mais ne trouvant aucune trace de son passage, le désespoir l'étreignit.

Il cria son nom pour l'avertir plus vite du secours qu'il lui apportait, et le vent emporta docilement le cher nom à travers l'espace, mais aucun appel ne vint en réponse. Ronald, découragé, revint vers sa mère aussi pâle qu'un spectre.

La duchesse avait contourné l'autre côté de la maison, également sans résultat.

— Je n'y comprends rien, bégaya-t-il. Elle ne s'est certainement pas enfuie. Elle nous aimait etc., elle était heureuse...

— Elle était très heureuse, et elle adorait son fiancé, précisa Ronald.

— Mais, alors où est-elle ? répéta lamentablement la duchesse.

— Il faut tout de même prévenir Arley. Peut-être aura-t-il une idée, fit Ronald, courant vers la maison.

Arley attendait patiemment la belle fiancée qu'il adorait.

— Arley, lui cria Ronald en faisant irruption dans la salle à manger. Béatrix a disparu... nous sommes fous d'inquiétude.

— Elle n'a pas passé la nuit dans

sa chambre, ajouta la duchesse, et il y a là un mystère inconcevable !

Arley s'était levé, aussi pâle qu'eux et tremblant de tous ses membres.

— Peut-être veut-elle nous effrayer, essayait-il de dire, feignant une confiance qu'il n'avait pas.

Pas une seconde la pensée ne l'effleura que sa sœur Béatrix eût pu faire quoi que ce fût de répréhensible.

Elle était vraiment fatiguée. Hier soir, dit-il, et j'ai remarqué qu'elle était nerveuse et pas du tout dans son état normal.

— Elle a dit à sa femme de chambre — la dernière personne qu'elle ait vue hier soir — qu'elle était fatiguée et ne voulait pas qu'on l'éveillât ce matin, compléta la duchesse. Ronald pense que, se sentant plus souffrante, elle sera descendue prendre l'air, et Dieu sait ce qui a pu lui arriver !

C'était en effet la seule supposition vraisemblable et tous trois partirent pour une exploration plus minutieuse dans les jardins et les bosquets jusqu'au lac.

Arrivé là, Arley retint un cri.

Une idée venait soudain de traverser son esprit et il ressentit un coup aigu au cœur comme si la lame d'une épée l'avait transpercé. Il pensait à cette partie de canotage le matin du bal où Béatrix avait éprouvé une frayeur nerveuse si intense qu'elle n'avait pu maîtriser. Il se souvenait de l'avoir vue glacée et frissonnante dans cette chaude matinée d'août. Il

revoyait son émotion inexplicable, entendait les mots entrecoupés par lesquels elle leur disait qu'elle avait cru voir au fond du lac une tête effrayante comme celle que le roman lui quel-ques minutes plus tôt, prêtait au génie des eaux, et elle avait été prise d'une sorte de vertige, se sentant attirée par l'eau.

Se pouvait-il que cette frayeur, née d'une lecture trop impressionnante ait pu lui occasionner un choc cérébral assez violent pour que...

Il passa la main sur ses yeux pour chasser l'idée folle mais malgré lui, il courut au lac.

Tout était là calme comme à l'ordinaire et, grâce à Dieu ! les petits canots n'avaient pas quitté leur garage.

Pourtant l'idée restait en lui qu'elle avait pu trouver la mort là. Comment savoir ?

— Allons-nous-en, Arley, disait Ronald, je me sens devenir fou. Appelons tous les domestiques, on fera des recherches régulières et méthodiques.

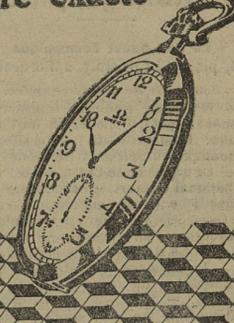
(A suivre)

Pendant votre séjour à Paris, vous pouvez lire votre journal dans le Hall de l'Agence Havas 52 Rue de Richelieu, PARIS

La montre de PRÉCISION

OMEGA

donne constamment l'heure exacte



Exposition spéciale chez Mandelli

DÉPÊCHES

Paris 11 h. 25.

Négociations entre la Lithuanie et la France

De Varsovie. — Des négociations commenceront prochainement, entre la Lithuanie et la France pour la révision du traité commercial.

Découvertes macabres

De Varsovie. — Des débris macabres ont été découverts dans certains cimetières d'Helsingfors qui appartiennent à 39 corps différents dont sept ont été identifiés.

Pour reconnaître les 32 autres corps, on ouvrira les tombeaux dans tous les cimetières d'Helsingfors.

A la Chambre

La Chambre, ce matin, a repris la discussion relative à l'examen du projet de loi sur l'outillage national.

Malgré l'avis contraire de M. Flan- din, un amendement demandant que le libellé du chapitre 3, ouvrant un crédit de 16 millions pour subventions aux communes, soit complété par les mots suivants : « Subven- tions aux communes pour leur maté- riel d'incendie », a été voté à mains levées.

Finalement, après discussion le chapitre 3 a été renvoyé à la Commis- sion.

LE VIN DE LA VIEILLESSE

« Vieillir est la seule façon que l'on ait trouvée pour ne pas mourir jeune », dit un proverbe. C'est évident, mais il faut vieillir dans de bonnes conditions, en conservant son activité, en gardant son appétit et son sommeil, en récupérant ses forces. Vous atteindrez ce but en faisant usage de la Quintonine dont un flacon versé dans un litre de vin de table constitue le véritable vin de la vieillesse, agréable au goût, tonique des nerfs et des muscles, stimulant de l'appétit, régulateur du sommeil. La Quintonine vaut seule- ment : 4 fr. 95 dans toutes les pharmacies et Pharmacie Orliac, à Cahors.

MONSIEUR

Bonne instruction

Cherche situation région Puy-l'Évêque ou Luzzech ; encadrements, comptabilité. Disposant moyens locomotion rapide. S'adresser au Bureau du Journal

Perdu route Sept-Ponts, chien courant noir fauve, griffon, répondant au nom de Flambeau, appartenant Docteur PÉRIÉ, 4, Place Lucénius. Bonne récompense.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 1 1/2 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRAND DÉTAIL UNIQUE

Se vend dans toutes les pharmacies

Décorez votre home d'une façon originale, économique et durable. Envoi de "De la décoration plastique dans l'art moderne" contre 6 frs. en timbres ou mandat.

L'ENDUIT PAREFAIT PLASTIQUE



ET L. VAN MALDEREN 8 RUE FROCHOT-PARI-9^e

Représentant : DUMOULIN, Château de LIORAC, près BERGERAC (Dordogne).

